



**PATRIMOINES CULTURELS EN MEDITERRANEE ORIENTALE :**

**RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET ENJEUX IDENTITAIRES**

[www.mom.fr/Patrimoine-historique-identites.html](http://www.mom.fr/Patrimoine-historique-identites.html)

---

**Quatrième atelier : « Patrimoine institutionnel et patrimoine 'populaire'.  
L'accession au statut patrimonial en Méditerranée orientale »**

---

Jeudi 25 novembre 2010, Lyon, Maison de l'Orient (salle Joseph Reinach, 4<sup>e</sup> étage)

Programme

**9h15-9h30 : Rémy BOUCHARLAT (directeur de la Maison de l'Orient, FR 538 du CNRS) Jean-Claude DAVID (CNRS, UMR 5195, LYON), Sylvie MÜLLER CELKA (CNRS, UMR 5133, LYON)**

*Accueil des participants. Présentation des approches thématiques et méthodologiques*

**9h30-10h00 : Michel RAUTENBERG (PROF. UNIVERSITE DE SAINT ETIENNE)**

*La notion de patrimoine est-elle compatible avec celle de 'populaire' ?*

**10h00-11h00 : Arianna ARDESI (UNESCO, PARIS) ET Maamoun ABDULKARIM (PROF. UNIVERSITE DE DAMAS, CO-DIRECTEUR DE LA MISSION FRANCO-SYRIENNE DE SYRIE DU NORD)**

*La candidature des villages antiques du nord de la Syrie à l'inscription au patrimoine mondial*

**11h00-11h30 : pause-discussion**

**11h30-12h00 : France METRAL (CNRS, UMR 5195, LYON)**

*Les Bédouins. Patrimoine matériel et immatériel*

**12h00-12h30 : Olivier AURENCHÉ (PROF. EMERITE, UNIVERSITE DE LYON 2/CNRS, UMR 5133, LYON)**

*L'architecture vernaculaire du Proche-Orient appartient-elle au Patrimoine ?*

**12h30-14h00 : pause-déjeuner/discussion**

**14h00-14h30 : Françoise AUBAILE (PROF. EHESS PARIS)**

*Quelques notes pour définir ce qu'est le patrimoine alimentaire de Méditerranée : un défi culturel*

**14h30-15h00 : Katia ZAKHARIA (UNIVERSITE DE LYON 2/CNRS, UMR 5195, LYON)**

*Le patrimoine littéraire oral et les paradoxes de sa conservation écrite*

**15h00-15h30 : pause-discussion**

**15h30-16h00 : Muriel GIRARD (UNIVERSITE DE TOURS)**

*Regard croisé sur la patrimonialisation de l'artisanat et la culture professionnelle des artisans en milieu urbain*

**16h00-16h30 : Maho SEBIANE (UNIVERSITE DE PARIS X-NANTERRE)**

*Patrimoine culturel immatériel dans le Golfe arabo-persique : de la construction nationale aux enjeux économiques dans les Emirats Arabes Unis (1971-2010)*

**16h30-17h00 : Jean-Louis TORNATORE (MAITRE DE CONFERENCE, UNIVERSITE DE METZ)**

*Pédagogie du vivant : vers une démocratie patrimoniale ?*

**17h00-18h00 : discussion générale et bilan (animés par M. Rautenberg et J.-L. Tornatore)**



## PATRIMOINES CULTURELS EN MEDITERRANEE ORIENTALE :

RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET ENJEUX IDENTITAIRES

[www.mom.fr/Patrimoine-historique-identites.html](http://www.mom.fr/Patrimoine-historique-identites.html)

---

### Quatrième atelier : « Patrimoine institutionnel et patrimoine 'populaire'. L'accession au statut patrimonial en Méditerranée orientale »

---

Jeudi 25 novembre 2010, Lyon, Maison de l'Orient (Salle Joseph Reinach)

#### Résumés des communications

#### **Le processus d'inscription des villages antiques du nord de la Syrie dans la *Liste du patrimoine mondial***

Arianna ARDESI ET Maamoun ABDULKARIM

Depuis 2005, les autorités syriennes et l'UNESCO (dans le cadre de la Convention France-UNESCO) travaillent en étroite collaboration pour instruire un dossier d'inscription des « villages antiques du nord de la Syrie » dans la *Liste du patrimoine mondial*.

Les villages antiques du nord de la Syrie constituent un ensemble archéologique et monumental parmi les plus extraordinaires au monde. Il s'agit de plus de sept cents sites d'époque romaine et byzantine concentrés dans une vaste région de plateaux calcaires. Leur intérêt ne réside pas seulement dans leur nombre, mais aussi dans leur exceptionnel état de conservation : l'abandon de ces villages à partir du VII<sup>e</sup> siècle et la solidité intrinsèque des édifices en pierre de taille expliquent leur bon état de préservation.

**L'« objet » patrimonial, du monument au paysage :** à partir d'une première demande syrienne qui concernait essentiellement deux sites majeurs, l'église de Saint Siméon et la basilique de Qalb Lozé, le dossier a été élargi jusqu'à englober l'ensemble du paysage de cette région qui nous offre une image précise, sur près de 2000 km<sup>2</sup>, de l'état des campagnes à la fin de l'Antiquité. A noter que pour cette époque, la quasi-totalité des vestiges conservés ailleurs dans le monde appartient à des villes. De plus, le concept de paysage culturel « fossile », en dépit de son nom, prend également en considération les pratiques contemporaines d'occupation des sols.

**La « valeur universelle exceptionnelle » (VUE) :** la VUE, concept précisément défini par l'UNESCO, doit être étudiée et argumentée pour le dossier de classement. Les discussions et consultations approfondies sur ce sujet ont été conduites entre experts, mais la population locale n'a pas été consultée !

**La gestion des sites, la relation entre patrimoine et développement :** le premier objectif de l'inscription des villages antiques du nord de la Syrie sur la *Liste du patrimoine mondial* est d'aider à préserver les sites et le paysage antique dans cette région pour les générations futures mais elle s'inscrit en même temps dans une démarche plus globale de développement local. Face aux menaces

qui pèsent sur cette région (depuis quelques années elle subit une forte pression démographique et est l'objet de l'attention des investisseurs), le plan de gestion imposé par les procédures UNESCO en favorisera un développement équilibré sur la base de la préservation du patrimoine culturel.

### **Quelques notes pour définir ce qu'est le patrimoine alimentaire de Méditerranée : un défi culturel**

Françoise AUBAILE

On observe aujourd'hui une grande agitation autour de la Méditerranée, surtout concernant la gestion et la sauvegarde du Patrimoine Culturel immatériel de Méditerranée, qu'il soit culinaire ou alimentaire, notamment avec ce que l'on a appelé un moment « le régime crétois », ou bien le Patrimoine Culturel artistique. Nous nous trouvons face à un ensemble d'actions venant des pays du nord comme de ceux de l'ouest de la Méditerranée mais aussi de Syrie et des pays du Maghreb.

Il est difficile de savoir ce qui motive l'origine de ces réunions, colloques, publications, déclarations médiatiques... etc. Sont-ce des réactions identitaires face aux exigences de l'Union Européenne ? Est-ce une prise de conscience de la dégradation de ce que certains appellent « la tradition », d'autres la « culture méditerranéenne », supposant qu'il existe « une » culture plus que « des » cultures ?

En tant qu'ethnologue, j'essaierai de mettre en évidence ce que je comprends comme étant les bases culturelles de cette (ou ces) alimentation(s), laissant à ceux que cela concerne le nutritif, l'économique... etc. de ce que l'on appelle la diète méditerranéenne.

### **L'architecture vernaculaire du Proche-Orient appartient-elle au patrimoine ?**

Olivier AURENCHE

On montrera par quelques exemples que, dans le cas de l'architecture vernaculaire rurale, la notion de patrimoine n'est pas la même pour l'utilisateur (celui qui y habite !) que pour l'observateur extérieur, en l'occurrence un archéologue occidental. Ce dernier considère ces réalisations comme fondamentales pour la compréhension de l'architecture ancienne, tant du point de vue des techniques de construction que de l'utilisation de l'espace, alors que l'habitant n'aspire qu'à une architecture "moderne", en parpaings de ciment, jugée plus salubre et plus facile à entretenir. La conservation ou la réhabilitation des constructions existantes, ou l'utilisation de méthodes "modernes" de mise en œuvre de matériaux traditionnels sont le fait, non des habitants, mais de praticiens "savants", étrangers au village, même si certains sont d'origine locale. Ce "renouveau", dont la pertinence reste à démontrer (ah, le tourisme écologique et solidaire...) ne semble pas correspondre à une demande spontanée de la population.

### **Regard croisé sur la patrimonialisation de l'artisanat et la culture professionnelle des artisans en milieu urbain**

Muriel GIRARD

L'artisanat, en raison de sa place dans les centres urbains anciens du Moyen-Orient et du Maghreb et des représentations patrimoniales qui lui sont attachées, constitue une clé de lecture pour questionner les catégories de patrimoine institutionnel et de « patrimoine populaire ». Cette entrée éclaire les rapports, les distorsions mais aussi les influences entre la patrimonialisation –

institutionnelle – de l'artisanat et la culture professionnelle, les pratiques, les représentations et les actions des artisans.

La fabrication du patrimoine induit un processus de sélection et de catégorisation de l'artisanat, dans lequel la tradition est érigée en valeur centrale. Cette approche, où la tradition apparaît réifiée, tend à occulter, comme l'illustre par exemple le cas de la médina de Fès, les mutations des pratiques artisanales, en constante recomposition. Le décalage peut être plus accentué comme en témoigne le cas d'Istanbul, où la patrimonialisation portée par la municipalité du Grand Istanbul et des fondations se fait sans interaction particulière avec les pratiques artisanales locales. D'une part, l'artisanat, patrimonialisé, est avant tout conçu comme une activité féminine, les femmes apparaissant alors comme des « gardiennes de la tradition ». D'autre part, l'élaboration de taxinomies, en partie celles articulées autour des « arts turco-islamiques », rend mal compte du syncrétisme des productions artisanales et, au-delà, du caractère hétérogène du monde artisanal.

Les processus de sélection et de recréation apparaissent ainsi, de façon plus ou moins marquée, en porte-à-faux avec la mémoire artisanale, avec la pluralité des savoir-faire, des biens matériels, des valeurs morales, des savoirs transmis et acquis qui participent de la culture de la profession. Toutefois, analyser l'artisanat à travers ce prisme ne doit pas masquer que l'artisan ne peut se réduire à sa seule identité professionnelle.

Par ailleurs, l'analyse de la réception des normes et des mises en scène patrimoniales par les artisans dévoilent les interactions entre les deux types de patrimoine. Ainsi, se produisent des effets de miroir. Ceux-ci sont perceptibles dans la façon dont les artisans ont tendance à définir la valeur de leur métier en fonction de son statut patrimonial. Ils sont aussi visibles dans leur insertion et rôle dans des scénographies patrimoniales. Enfin, les démarches patrimonialisantes des artisans s'entrecroisent avec les imaginaires patrimoniaux des acteurs institutionnels. En retour, on peut se demander dans quelle mesure les pratiques et actions des artisans influencent les conceptions du patrimoine institutionnel.

## **Questions à propos du patrimoine bédouin, matériel et immatériel, institutionnel et populaire**

Françoise METRAL

En guise de résumé, je poserai une série de questions qui sont autant de pistes de recherche. Dans le Moyen-Orient arabe, en Syrie en particulier, où la patrimonialisation a d'abord porté sur des sites archéologiques, des monuments historiques, un patrimoine architectural urbain et rural, comment s'opère la prise en compte d'un héritage culturel lié au monde bédouin, celui des tribus arabes de pasteurs nomades ? Quelles formes de patrimonialisation institutionnelle et populaire observe-t-on aujourd'hui à l'égard d'un héritage « nomade et tribal » remontant aux origines de l'histoire de la culture arabe, sachant que l'opposition culturelle entre *la hadara*, la cité, lieu la vie sédentaire et de civilisation, et *la badiya*, le monde nomade et tribal lié au désert, a été l'une des constantes de l'histoire arabe ?

Comment s'inscrivent, s'articulent, et se situent dans l'histoire officielle (celle de la Syrie) d'une part et dans la mémoire populaire d'autre part l'héritage bédouin renvoyant à la période pré-islamique et l'héritage antique mis en relief par les fouilles archéologiques ?

Quelle sélection parmi les éléments du patrimoine matériel et immatériel bédouin effectue la patrimonialisation institutionnelle dans un État-nation moderne tel que la Syrie actuelle, où la steppe couvre la majorité du territoire national et où le pastoralisme concerne encore une partie de la population ? Quels changements sont intervenus au cours des décennies 1950-90 dans l'attitude du gouvernement syrien à l'égard de l'héritage bédouin ? Quelles formes revêt le processus de patrimonialisation institutionnel récent ?

Comment définir le patrimoine « populaire » bédouin dans la Syrie actuelle ? En rapport avec quels acteurs ? Quelles représentations, quelles pratiques ? Est-ce celui auquel s'attache la grande majorité de la population syrienne aujourd'hui sédentaire, le public des écoles, les médias ou feuilletons télévisés qui participent à la folklorisation de l'héritage bédouin ? Est-ce celui dont se montre soucieuse une élite locale et d'experts étrangers, ONG internationales imprégnées d'écologie, attentives à une constitution de la faune et de la flore ? Celui qui, support du tourisme, relie les différentes approches ? Ou bien encore celui, en général occulté et redouté, que traduisent les

pratiques (décriées) des populations minoritaires et périphériques de l'Est restées en contact avec la *badiya* ?

## **La notion de patrimoine est-elle compatible avec celle de 'populaire' ?**

Michel RAUTENBERG

Avec l'essor considérable, sur la scène publique du patrimoine, du patrimoine immatériel et des sites du patrimoine mondial de l'Unesco qui intègrent de plus en plus les productions culturelles identifiées comme non savantes, on pourrait croire que la *doxa* patrimoniale qui, du moins en France, indexait la reconnaissance patrimoniale à l'aune des productions artistiques ou architecturales légitimes, a véritablement changé.

Un retour sur la sociologie de Passeron<sup>1</sup>, ou sur l'anthropologie historique de Michel de Certeau, est instructif quant aux ambiguïtés de ce rapprochement entre le patrimoine et ce que nous pourrions désigner sous le terme générique de « populaire ».

Le « populaire », nous dit Passeron, est désigné par ceux qui n'en sont pas, il est un regard asymétrique, dirions nous aujourd'hui, sur ceux qui sont « autres » par leur position sociale, et nous ajouterons par leur exotisme culturel. Le « populaire » n'a pas « d'autonomie symbolique », nous dit-il. Il est sous contrôle.

Pour Michel de Certeau<sup>2</sup> la littérature populaire avait la « beauté du mort » : elle devenait digne d'intérêt pour autant qu'elle était retirée du « peuple », jugée en « voie de disparition », et à ce titre elle devait être l'objet de la sollicitude des savants et gens de culture. On peut s'interroger si le patrimoine « populaire » ne résulte pas d'une opération similaire, qu'il devient patrimonial pour autant qu'il n'appartient plus à ceux qui l'avaient produit.

Si le patrimoine populaire existe, patrimoine que nous avons préféré nommer « patrimoine social » pour le distinguer des opérations d'institutionnalisation et de reconnaissance patrimoniale sans tomber dans les ambiguïtés du « populaire »<sup>3</sup>, alors il serait par nature invisible des institutions qui légitiment l'opération patrimoniale. Cependant, nous concluons notre exposé par là : ce binarisme qui oppose un pôle « légitime » et un pôle « populaire » est lui même discutable en ceci qu'il contribue à légitimer ces positions et à les artificialiser.

## **Patrimoine culturel immatériel dans la Golfe arabo-persique : De la construction nationale aux enjeux économiques aux Emirats Arabes Unis (1971-2010)**

Maho M. SEBIANE

La région du Golfe arabo-persique (illustré ici par les Emirats Arabes Unis) constitue un observatoire d'étude récent en matière de politiques culturelles et de l'emprise grandissante de l'économie de marché sur le patrimoine immatériel.

Cette région présente en effet une grande diversité de pratiques musicales traditionnelles communautaires (bédouin, baloutche, zandj... etc.) qui sont à la fois encore pratiquées dans la sphère sociale et un capital symbolique incontournable dans le développement économique.

Depuis 1971 – date de la création de la fédération des Emirats Arabes Unis – les traditions musicales connaissent à des degrés divers des transformations dans leur cadre de performance

---

<sup>1</sup> Claude Grignon, Jean Claude Passeron, *Le Savant et le populaire*, Le Seuil, 1989.

<sup>2</sup> « La beauté du mort », avec D. Julia et J. Revel, repris dans *La culture au pluriel*, Points-Seuil, 1993.

<sup>3</sup> Je renvoie à mon livre *La rupture patrimoniale*, Grenoble, A la Croisée, 2003.

comme dans leur modalité d'exécution, un phénomène qui résulte en partie d'un mécanisme de patrimonialisation visant à promouvoir une unité culturelle nationale.

Aujourd'hui, suite à la ratification de la convention de l'UNESCO pour les PCI par les E.A.U. et à l'émergence d'un marché culturel local aux spécificités urbaines, le secteur entrepreneurial capte et transforme à son tour ces musiques patrimonialisées au moyen de processus de production et de diffusion inhérents à la sphère économique.

L'objet de cette intervention est de présenter les grandes phases de la politique culturelle des E.A.U. et sa mutation actuelle adossée à la logique qui sous-tend les transformations relevées dans les traditions musicales locales.

### **Pédagogie du vivant : vers une démocratie patrimoniale ?**

Jean-Louis TORNATORE

Le patrimoine est de ces institutions de production de significations qui instituent un décalage avec la quotidienneté, une sorte de familière étrangeté, nécessaire, toujours disponible et jamais épuisée. À bien y regarder, aujourd'hui il traverse l'art, l'architecture, l'histoire, la mémoire, la culture, la nature en nous et hors de nous..., met en jeu tout à la fois le droit à la mémoire, au temps, à la reconnaissance, à la culture, à la propriété intellectuelle, un droit de gestion négociée de la nature, de préservation de la biodiversité... et se concrétise dans autant de topiques qui coexistent sans forcément s'accorder : le monument, le lieu, la culture et le vivant... La question que je pose à leur endroit est celle, réaliste, de leur pédagogie, au sens étymologique du mot : « à quoi ça conduit ? », « comment ça agit ? », « Qu'est-ce que ça fait faire ? ». A quoi conduit la topique du vivant, sans doute la plus récente et qui s'avère être au croisement de la culture et de la nature ? Il est notable que s'y joue de manière davantage aiguë le débordement de la raison patrimoniale sur fond de confrontation des expertises et de réactivation du thème de la transmission. Faut-il y voir l'indice de la mise en question du patrimoine en tant qu'institution de la centralité, de la métropole et du pouvoir, et de sa capacité de transformation politique, capacité à être un outil ou une arme, non pas réservé mais à la disposition de tous, placé sous le signe non pas de la démocratisation mais de la démocratie ?

### **Le patrimoine littéraire oral et les paradoxes de sa conservation écrite**

Katia ZAKHARIA

Après avoir rappelé ce qu'il faut entendre exactement par "patrimoine littéraire oral" et proposé un bilan rapide de la situation actuelle de cette littérature dans la vie culturelle des pays arabes du Proche-Orient, cette contribution cherchera à montrer comment les efforts, parfois importants, consentis pour conserver et préserver ce patrimoine, indispensables et passionnants, sont en même temps le moteur d'une importante mutation de cette littérature, d'une part de la culture vivante vers la folklorisation et, d'autre part, de la littérature orale vers la littérature écrite. Seront abordés à cet effet divers exemples, notamment les *Mille et une nuits* et le *Roman de Baybars*, mais aussi la consignation de certains proverbes ou textes poétiques.